COMMANDEMENT DE L'ARMÉE
Groupe I d
Le sous-chef d'état-major:





Q.G., 25.4.42.

- Au Général.
- Au chef de l'Etat-major général de l'armée.

Rapport sommaire sur l'évasion du général Giraud.

Le général Giraud, ancien commandant de la 7º armée, fait prisonnier alors qu'il allait prendre le commandement des 2º et 9º armées, le 20.5.40, a été interné à l'Oflag de Königsstein (près Leipzig).

Après une préparation minutieuse, cet officier s'est enfui à la date du 17.4.42, a gagné Mulhouse et est entré en Suisse dans la région de Bonfol. Disposant d'une fausse carte d'identité civile portant le nom de Greiner, il s'est présenté le 21.4.42 à la police de Porrentruy et a été écroué conformément à la règle. En effet, le général Giraud n'ayant pas voulu révéler son identité pour ne pas créer de complications aux autorités suisses, la police de Porrentruy ignorait qu'il s'agissait d'un évadé militaire.

Le 22 au matin, le général Giraud demanda à parler à un officier suisse et les autorités de Porrentruy firant appel au plt. Surdez, qui se trouve être le chef de notre centrale S.R. de l'Ajoie.

C'est à ce moment-là que, sur la base d'un message de cet officier, je suis intervenu personnellement, d'une part parce qu'il s'agissait d'un cas délicat, d'autre part parce que le général Girand, dont je fus l'élève de 1928 à 1930 à l'Ecole supérieure de guerre de Paris, avait exprimé le désir de m'informer directment.

Après avoir informé le Général et le Chef E.M.G. de l'armée, j'ai immédiatement pris contact avec le Département politique fédéral et le Département de justice et police.

Il a été convenu que le cas du général Giraud relevait des règles établies au point de vue du traitement des évadés. J'ai donc fait amener cet officier en auto à Berne et je l'ai reçu dans les bureaux de notre Section de police, où se traitent tous les cas de ce genre.

Une fois les formalités remplies, il a été convenu que le général Giraud poursuivrait sa route sur Genève et passerait la frontière fra suisse à Perly le samedi 25.4.42. A cet effet, je l'ai fait accompagner par u officier suisse, lequel avait pour mission d'informer le commandant territori (Genève) intéressé ainsi que la Direction des douanes.

Le général Giraud étant sans papier d'identité, j'ai avis lt.colonel Rudloff, attaché militaire français à Berne, lequel l'a accompagn également jusqu'à Genève (Rudloff était du reste un ancien subordonné du gén Giraud) pour lui faciliter son entrée en France.



Le général Giraud n'a pas manqué de relever qu'il avait été traité avec besucoup de tact et de compréhension par nos organes militaires pendant sa traversée de la Suisse.

Cet incident a donc été liquidé comme tous les cas de ce genre, tout en nous efforçant de traiter le général Giraud, l'un des plus grands chefs de l'armée française, dont le maréchal Pétain avait demandé la libération pour lui donner la succession du général Weygand, avec les honneurs et les ménagements qui étaient dûs à cette personnalité.

Je ne manquerai pas de vous donner oralement les informations complémentaires, notamment sur mon bref entretien personnel avec cet officier.

COMMANDEMENT DE L'ARMÉE Groupe I d Le sous-chef d'état-major:

Massan

Schweizerische Armee - Armée suisse

Esercito svizzero

Stat oder Einheit: - Etat-major ou unité: - Stato maggiore o unità:

COMMANDEMENT DE L'ARMÉE Groupe Id

No. 23.a

Q.G. 27.4.42.

Ort und Datum: - Lieu et date: - Luogo e d

Le sous-chef d'état-major:

Personnelle.

Monsieur le Ministre Bonna. Chef de la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral,

Berne.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, pour votre information personnelle, la copie du rapport sommaire sur l'évasion du général Giraud que j'ai adressée en date du 25.4.42 au Général et au chef de l'E.M.G. de l'armée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma considération la plus distinguée.

> COMMANDEMENT DE L'ARMÉE - Groupe 1d Service de renseignements et de sécurité LE SOUS-CHEF D'ETAT-MAJOR:

l annexe.

7/Ms/kf.

Massen